

Le projet éducatif de « Secrets de Montagne »

Les objectifs :

- 1- Favoriser les apprentissages et les découvertes de l'enfant
- 2- Assurer un encadrement de qualité, dans un cadre sécuritaire
- 3- Disposer d'un accueil de qualité

La mise en œuvre :

1- Favoriser les apprentissages et les découvertes de l'enfant

- L'enfant est considéré comme acteur de son apprentissage à part entière, on doit le conduire vers une pratique autonome et responsable de l'activité
- Il n'existe pas de situation d'échec, chaque étape est une marche vers la réussite de l'enfant
- Les activités de plein air sont l'occasion de sensibiliser les enfants à la nature et de leur permettre une découverte sensorielle de l'environnement dans lequel ils vivent
- Les activités de plein air sont source de socialisation, elles induisent le respect de soi et des autres, la solidarité et la non violence
- Chaque enfant à sa place dans le groupe, toutes les personnalités sont utiles à la construction sociale

2- Assurer un encadrement de qualité dans un cadre sécuritaire

- Les encadrants et animateurs sont tous titulaires d'un diplôme attestant de leur compétence dans leur domaine d'activité
- Ils connaissent les besoins propres aux enfants, ainsi que les gestes de premiers secours à effectuer en cas d'incident
- Ils exercent leurs activités dans un cadre préalablement repéré et sans risque apparent
- L'enfant pratique l'activité à son niveau et à son rythme

3- Disposer d'un accueil de qualité

- En dehors du foyer familial, l'enfant est invité à se sentir chez lui dans la structure d'accueil. Les locaux sont chaleureux, rassurant et maintenus en parfait état de propreté. Une veille particulière est apportée au moment du coucher.
- L'ensemble du personnel est garant de la vie quotidienne des enfants et de leur bien-être permanent
- Le cuisinier assure une restauration de qualité, adaptée aux besoins et aux goûts des enfants tout en leur permettant de découvrir des plats régionaux
- Votre hôte est à l'écoute continue des enfants, des parents et des instituteurs.